

Réunion sur le fonctionnement de l'association – 07/03/2007

Présents : Florian Jutisz, Jean-Claude Coustel, Sophie Valcke, Marie-Rose Soula, Bernard Cely, Cyril Bouvet, Sarah Guibert

4 thématiques abordées :

- Fonctionnement des commissions
- A-t-on besoin d'un permanent ? comment le financer ?
- Le secrétariat
- Les antennes / correspondants dans les quartiers / comment bien suivre les projets d'aménagement ?

1. Fonctionnement des commissions / correspondants dans les quartiers

Historique : les commissions datent de l'époque de Stephen Boucher qui en a mis 3 en place (commissions Infrastructures, Communication, Ecole et Entreprise). Aujourd'hui l'association comporte 6 commissions différentes avec un vice-président qui anime chacune d'entre elles.

* *Commission Infrastructures* : Jean-Claude voit bien la commission Infrastructures gérer les antennes locales. Cette commission s'attache souvent à des sujets ponctuels et est liée aux remontées d'informations des adhérents.

Idée : avoir un recensement des correspondants dans les différentes villes de l'agglomération et dans les différents quartiers de Toulouse, correspondants qui pourraient faire remonter des informations. La commission pourrait centraliser les informations et serait ainsi au courant de ce qui se passe dans les commissions consultatives de quartier.

- ⇒ Pour informer les adhérents intéressés à suivre les actions du CA et qui sont motivés à interagir, notamment les correspondants de quartier, on pourrait créer une liste un peu plus étendue que celle du CA et leur envoyer les comptes-rendus. Il faudrait aussi relancer tous les anciens correspondants de l'association. Jean-Claude a la liste et pourra s'en charger.

Liste des associations vélos de l'agglomération : Plaisance du Touch, Saint Sulpice La Pointe, Tournefeuille (avec les associations vélo & école).

- ⇒ Pour recruter des personnes motivées, l'appel général à la globalité des adhérents (journal, AG) s'est révélé inefficace. Il serait peut-être plus intéressant de recruter des gens lors des manifestations ou sur profil spécifique, c'est à dire par contact direct avec les personnes qui suivent nos actions et sont potentiellement prêtes à s'investir.

* *Commission Communication* : communication transverse qui exploite chacun des thèmes abordés par l'association (train + vélo, infrastructures, etc...). Cette transversalité lui permet d'être dynamique et est propice à un fonctionnement « en continu » (une réunion par mois).

* *Commission Train+Vélo* : fonctionnement plus « à distance », c'est-à-dire pas de réunions mais implication d'usagers des différentes lignes, avec lesquels Sophie communique beaucoup. Il n'y a rien de formel, c'est-à-dire pas de correspondants vraiment définis comme membres de la commission mais les contacts sont fréquents et les usagers sont très réactifs et

impliqués. La question est de savoir s'il faut formaliser cette commission, c'est à dire proposer aux usagers impliqués de devenir membres de la commission. Le risque est de leur faire peur (s'ils pensent que cela va leur apporter plus de contraintes et leur demander plus d'investissement).

2. Permanent pour l'association / secrétariat

Il ne paraît pas nécessaire d'engager un permanent pour l'association : mieux vaut attendre que la Maison du Vélo fonctionne et avoir un permanent qui prendra en charge des projets portés par l'association actuellement (AYAV par exemple, ou des actions qui se répètent d'année en année).

Concernant la comptabilité, la gestion, le secrétariat : actuellement ça tourne très bien, avec un nombre limité de personnes aux manettes :

- Catalogue des Voies vertes envoyés par Bernard Faure (le catalogue est fait par Julien).
- Guides Canal envoyés par Madeleine et Michel Lederlen (ça marche très bien, ce mois-ci 54 guides vendus).
- Marie-Rose gère les nouvelles adhésions et les ré-adhésions.
- Bernard a un nombre d'activités important : journal, courriers, commandes,
- Gestion du fichier des adhérents par Bertrand

=> cela conforte le fait qu'un permanent n'est pas nécessaire. On partagera le permanent de la Maison du Vélo.

3. Signature du président sur les courriers

D'après un élu de la Marie, il revient au même pour eux de recevoir un courriel qu'un courrier écrit : les courriels étant tracés comme les courriers papier. Il est aussi plus pratique pour nous d'envoyer des courriels que des courriers écrits. Il serait intéressant d'avoir une mise en forme uniformisée pour ces courriels : à mettre en place par la Commission Communication.

Pour la signature des courriers : on continue la décentralisation (c'est plus rapide, ça permet d'avantage d'actions, ça augmente l'implication des gens sur un projet et ça décharge le président).